

# Les conditions de logement des bénéficiaires de minima sociaux

*Mathieu Calvo et Anne Legal (DREES)*

## Eléments de cadrage

- Le logement est un droit fondamental.
- Contexte de forte hausse du prix des logements.
- Objectifs de l'étude:
  - Objectiver la situation des bénéficiaires de minima sociaux par rapport aux individus en population générale, notamment ceux du premier quintile de niveau de vie.
  - Comparer la situation des bénéficiaires entre eux, selon le minimum perçu et/ou leur situation de logement.
- Intérêt de l'enquête BMS : couvre toutes les situations de logement (en dehors des personnes en institution).

# Plan

1. Difficultés d'accès au logement
2. Conditions d'habitat
3. Contraintes financières liées au logement

# 1. Difficultés d'accès au logement des bénéficiaires de minima sociaux

## Les différentes situations de logement couvertes par l'enquête

<b>Logement ordinaire</b>
Dispose de son propre logement <i>Propriétaire, accédant à la propriété</i> <i>Locataire secteur social</i> <i>Locataire secteur libre ou payant un loyer à une association</i>
Occupe un logement prêté ou est hébergé chez un proche <i>Logé par un tiers</i> <i>Hébergé chez un tiers</i>
<b>Autres situations de logement</b>
Foyers et résidences sociales
Chambre d'hôtel, centre hébergement, habitat mobile, squat, sans domicile fixe

# La situation de logement des bénéficiaires de minima sociaux en 2012 (1)

en %

	BMS 2012	SRCV 2011	
	Ensemble	1er quintile de niveau de vie	Ensemble
<b>Logement ordinaire</b>	<b>95</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Dispose de son propre logement	77	96	97
<i>Propriétaire, accédant à la propriété</i>	12	41	64
<i>Locataire secteur social</i>	37	29	15
<i>Locataire secteur libre ou payant un loyer à une association</i>	28	26	18
Occupe un logement prêté ou est hébergé chez un proche	18	4	3
<i>Logé par un tiers</i>	3	-	-
<i>Hébergé chez un tiers</i>	15	-	-
<b>Autres situations de logement</b>	<b>5</b>	<b>non couvert</b>	<b>non couvert</b>
Foyers et résidences sociales	2	-	-
Chambre d'hôtel, centre hébergement, habitat mobile, squat, sans domicile fixe	3	-	-
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Champ : Allocataires d'un revenu minimum garanti (ou, dans le cas du RSA, conjoint d'un allocataire) au 31 décembre 2011, ne vivant pas en maison de retraite, en foyer d'accueil médicalisé ou en maison d'accueil spécialisée et résidant en France métropolitaine. Pour la population générale : ménage ordinaire en France métropolitaine.

Sources : DREES, enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux (BMS) 2012 ; INSEE, enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) 2011.

# La situation de logement des bénéficiaires de minima sociaux en 2012 (2)

en %

	RSA socle majoré	RSA socle non majoré	RSA activité seul	ASS	AAH	Minimum vieillesse	Ensemble 2012
<b>Logement ordinaire</b>	<b>98</b>	<b>94</b>	<b>99</b>	<b>98</b>	<b>95</b>	<b>92</b>	<b>95</b>
Dispose de son propre logement	86	73	89	82	73	73	77
<i>Propriétaire, accédant à la propriété</i>	4	6	11	23	17	16	12
<i>Locataire secteur social</i>	45	36	46	32	35	35	37
<i>Locataire secteur libre ou payant un loyer à une association</i>	37	31	32	27	20	22	28
Occupe un logement prêté ou est hébergé chez un proche	12	21	10	16	22	19	18
<i>Logé par un tiers</i>	2	3	2	3	3	4	3
<i>Hébergé chez un tiers</i>	10	18	8	13	19	15	15
<b>Autres situations de logement</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>5</b>
Foyers et résidences sociales	0	1	0	0	4	6	2
Chambre d'hôtel, centre hébergement, habitat mobile, squat, sans domicile fixe	2	5	1	2	1	2	3
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Champ : Allocataires d'un revenu minimum garanti (ou, dans le cas du RSA, conjoint d'un allocataire) au 31 décembre 2011, ne vivant pas en maison de retraite, en foyer d'accueil médicalisé ou en maison d'accueil spécialisée et résidant en France métropolitaine. Pour la population générale : ménage ordinaire en France métropolitaine.

Sources : DREES, enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux (BMS) 2012 ; INSEE, enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) 2011.

## Évolution de la situation de logement des bénéficiaires du champ de l'enquête 2006

en %

	RSA socle majoré /API			RSA socle non majoré/ RMI			ASS			Ensemble champ 2006 (API, RMI, ASS)		
	2003	2006	2012	2003	2006	2012	2003	2006	2012	2003	2006	2012
<b>Logement ordinaire</b>	99	98	98	97	95	94	96	97	98	97	96	95
Dispose de son propre logement	87	83	86	80	74	73	84	80	82	82	76	76
<i>Propriétaire, accédant à la propriété</i>	3	3	4	13	7	6	32	26	23	17	10	9
<i>Locataire secteur social</i>	48	45	45	41	36	36	33	31	32	40	36	36
<i>Locataire secteur libre ou payant un loyer à une association</i>	36	35	37	26	31	31	19	23	27	25	30	31
Occupe un logement prêté ou est hébergé chez un proche	12	15	12	17	21	21	12	17	16	15	20	19
<b>Autres situations de logement</b>	1	2	2	3	5	6	4	3	2	3	4	5
<b>Total</b>	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Champ : Allocataires d'un revenu minimum garanti (ou, dans le cas du RSA, conjoint d'un allocataire) au 31 décembre 2011, ne vivant pas en maison de retraite, en foyer d'accueil médicalisé ou en maison d'accueil spécialisée et résidant en France métropolitaine. Pour la population générale : ménage ordinaire en France métropolitaine.

Sources : DREES, enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux (BMS) 2003, 2006 et 2012.



## 2. Conditions d'habitat des bénéficiaires de minima sociaux

## Des conditions d'habitat difficiles...

### Environnement du logement:

- 23 % des bénéficiaires jugent leur environnement extérieur bruyant.
- 19 % considèrent leur quartier comme peu sûr.
- 12 à 14 % le jugent pollué ou mal entretenu.

### Intérieur du logement

- 8 % des bénéficiaires ne disposent pas de tous les éléments de confort sanitaire (eau chaude, salle de bains, toilettes intérieures et chauffage).
- 37 % estiment leur chauffage insuffisant.
- 23 % jugent leur logement en mauvais état.

## Des conditions d'habitat difficiles...

...mais extrêmement proches de celles des individus du premier quintile de niveau de vie...

### Environnement du logement:

- 23 % des bénéficiaires jugent leur environnement extérieur bruyant (contre 24 % des individus du premier quintile de niveau de vie).
- 19 % considèrent leur quartier comme peu sûr (contre 21 %).
- 12 à 14 % le jugent pollué ou mal entretenu (contre 13 à 16 %).

### Intérieur du logement

- 8 % des bénéficiaires ne disposent pas de tous les éléments de confort sanitaire (eau chaude, salle de bains, toilettes intérieures et chauffage) (contre 9 %).
- 37 % estiment leur chauffage insuffisant (contre 34 %).
- 23 % jugent leur logement en mauvais état (contre 18 %).

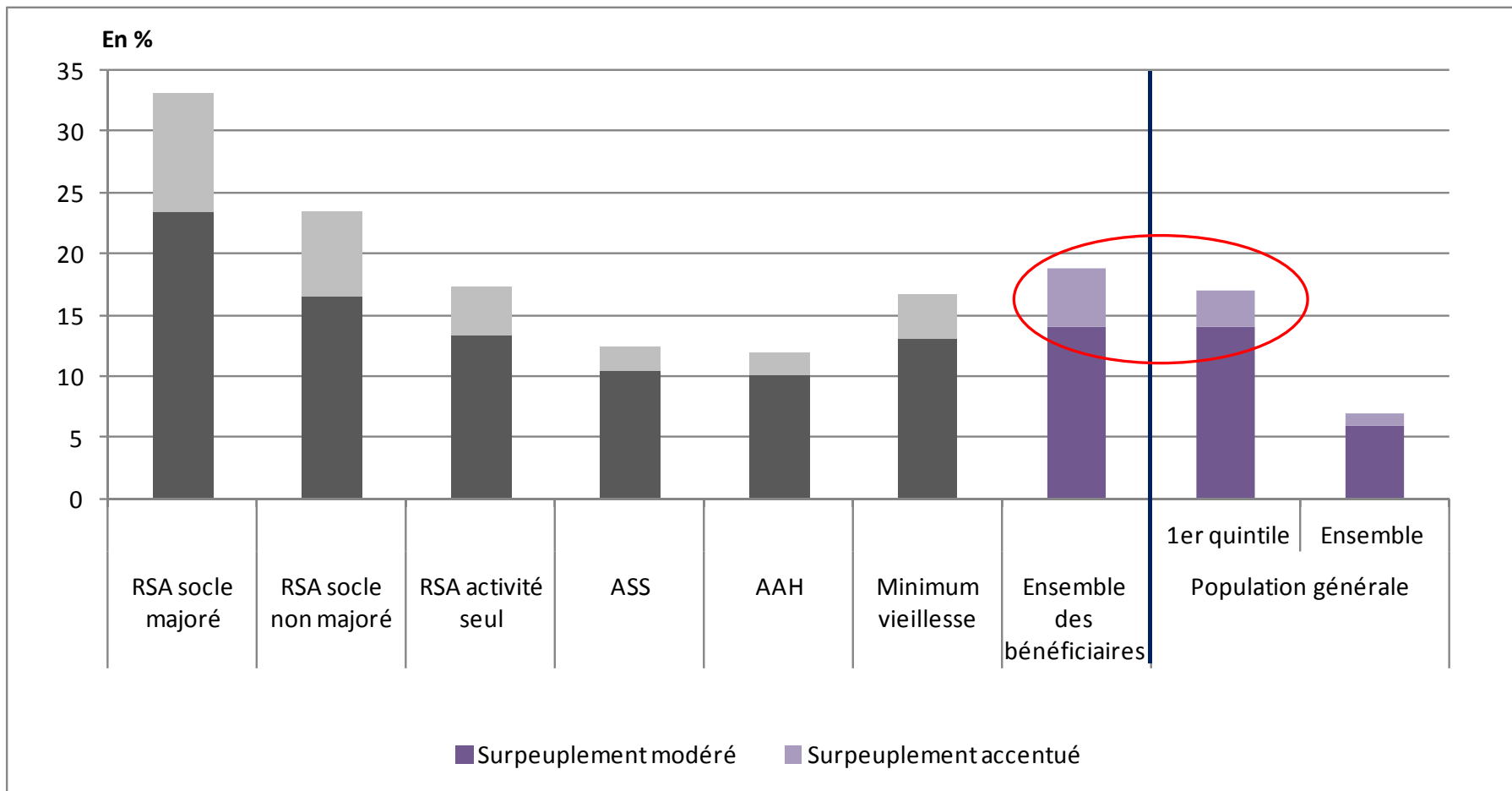
## ...notamment en termes de surpeuplement (1)

- *Définition* : un logement est dit surpeuplé lorsqu'il manque au moins une pièce en regard de la composition du ménage.

Norme de référence:

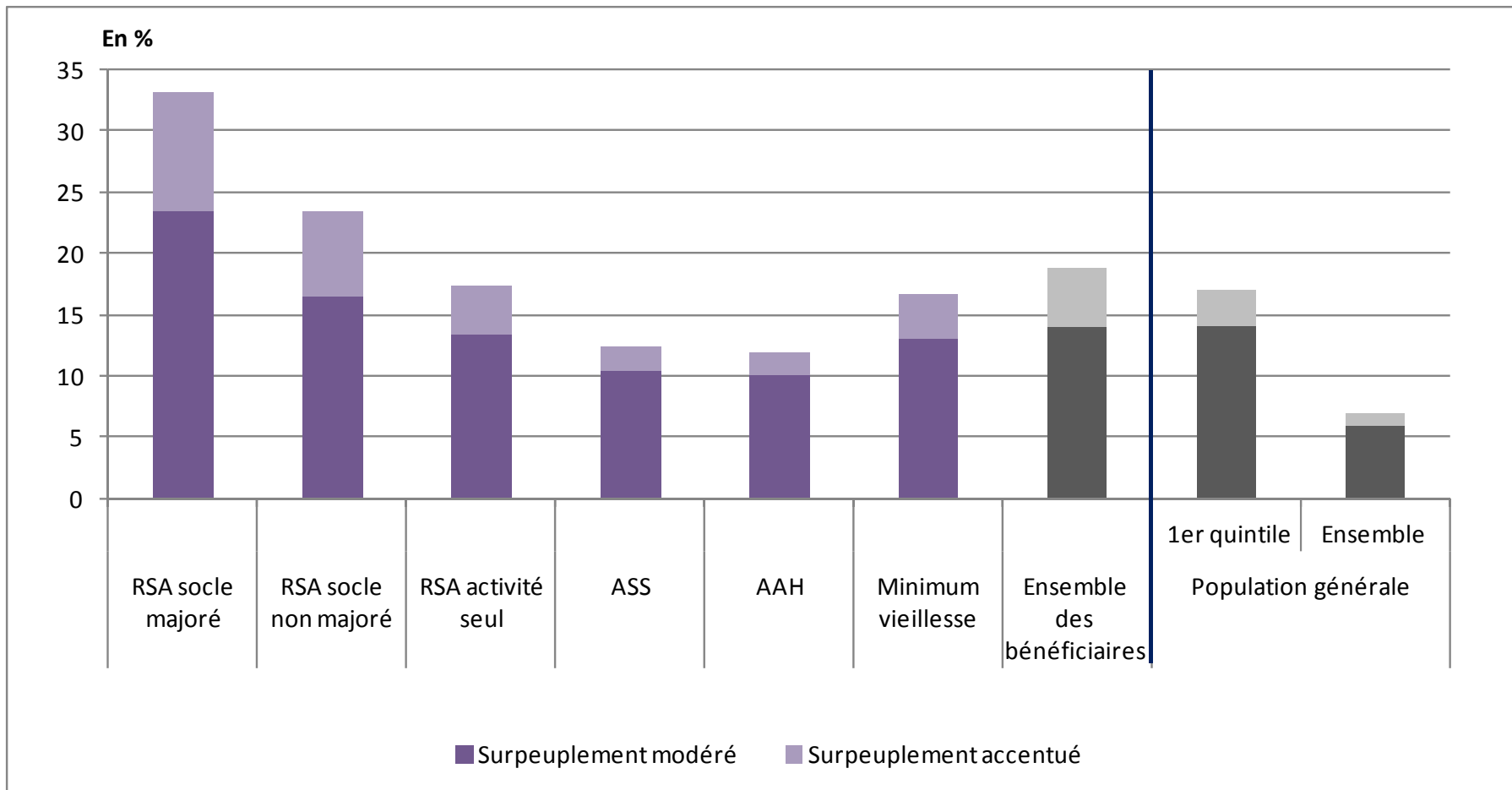
- 1 pièce pour le ménage;
  - 1 pièce par couple;
  - 1 pièce par célibataire de plus de 18 ans;
  - 1 pièce pour deux enfants de moins de 19 ans s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon une pièce par enfant.
- Surpeuplement « modéré » : logement où il manque une seule pièce.  
Surpeuplement « accentué » : logement où il manque au moins deux pièces.
  - On considère qu'il n'y a pas de surpeuplement lorsqu'une personne vit dans un logement d'une pièce dont la surface est au moins égale à 25 mètres carrés.

## Situations de surpeuplement par type de minima en 2012 (1)



Sources: DREES, enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux (BMS) 2012; INSEE, enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) 2011.

## Situations de surpeuplement par type de minima en 2012 (2)



Sources: DREES, enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux (BMS) 2012; INSEE, enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) 2011.

## Des conditions d'habitat variables selon le statut d'occupation

en %

	Bénéficiaires disposant de leur propre logement			Bénéficiaires ne disposant pas de leur propre logement		
	Propriétaires, accédants à la propriété	Locataires secteur social	Locataires secteur libre ou payant un loyer à une association	Logés ou hébergés par un proche	Foyers et résidences sociales	Chambres hôtel, centres hébergement, habitats mobiles
<b>Intérieur du logement</b>						
Absence d'une salle de bains ou de toilettes intérieures ou d'eau chaude ou de chauffage	13	3	8	8	32	40
Surpeuplement	8	16	22	22	58	36
Logement jugé en mauvais état	19	23	31	19	8	7
Chauffage jugé insuffisant	39	30	50	33	4	19
<b>Extérieur du logement</b>						
Environnement extérieur jugé :						
- bruyant	13	29	26	17	18	4
- pollué	9	13	13	12	8	ns
- insécurisé	11	26	16	17	12	ns
- mal entretenu	7	20	13	11	6	ns

### 3. Contraintes financières liées au logement



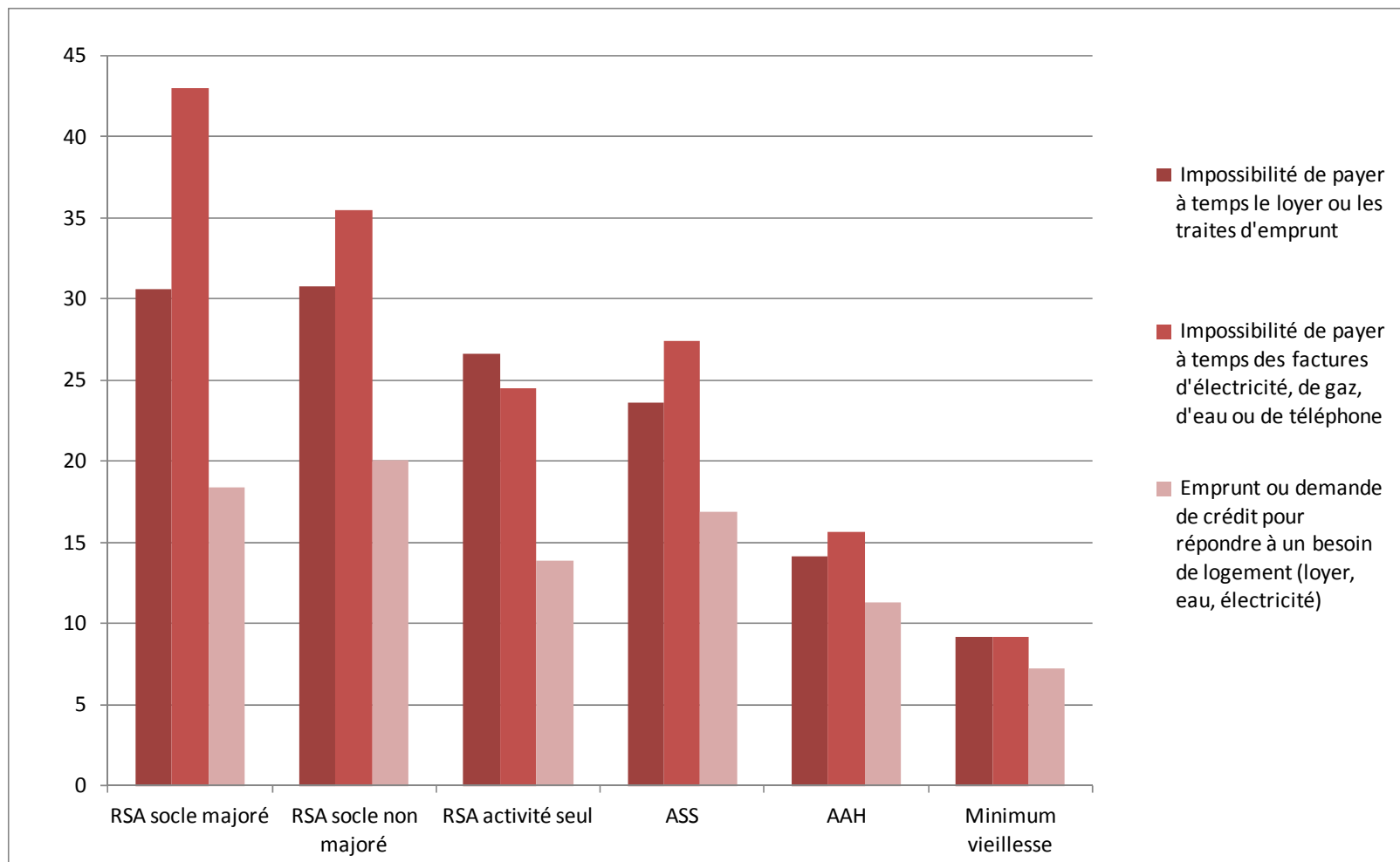
- Parmi les personnes qui disposent de leur propre logement:
  - **36 %** n'ont pu payer à temps au cours des douze derniers mois leurs factures (d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone), leur loyer ou leurs traitements d'emprunts liés à leur résidence principale (contre **21 %** dans le premier quintile de niveau de vie).
  - **17 %** déclarent bénéficier d'un tarif social de solidarité pour payer une facture de gaz ou d'électricité (21 % des locataires du secteur HLM, contre 11 % des propriétaires).

- Cette fragilité financière est liée au niveau des loyers ou remboursements à verser.

Les difficultés sont plus marquées:

- Pour les locataires du parc privé où:
  - 1) le niveau de loyer est plus élevé
  - 2) le reste à charge en logement après déduction des aides est plus important
    - > 20 % des locataires du parc privé ont dû emprunter de l'argent ou souscrire un crédit, contre 13 % des allocataires du parc social.
- Dans l'agglomération parisienne où les loyers pratiqués sont plus élevés que sur le reste du territoire
  - > 36 % des allocataires ayant un logement autonome dans l'unité urbaine de Paris déclarent avoir été dans l'impossibilité de payer à temps leur loyer ou leur traite d'emprunt lié à leur résidence principale au cours des douze derniers mois, contre en moyenne 24 % de l'ensemble des allocataires disposant de leur propre logement.

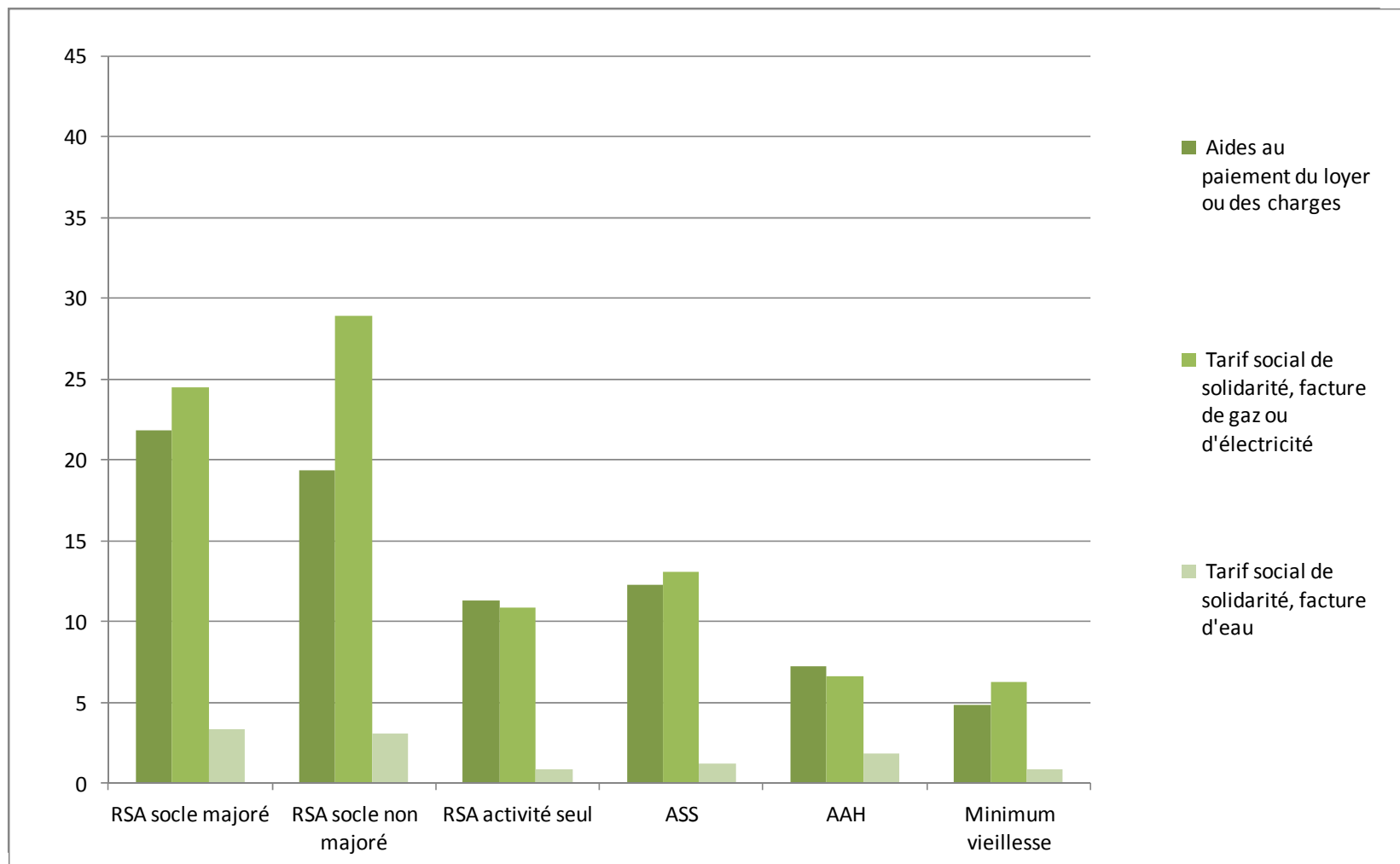
## Difficultés de financement des dépenses de logement



Champ : allocataires d'un revenu minimum garanti (ou dans le cas du RSA, conjoint d'un allocataire) au 31 décembre 2011, disposant de leur propre logement et résidant en France métropolitaine.

Sources: DREES, enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux (BMS) 2012.

## Aides reçues pour financer les dépenses de logement



Champ : allocataires d'un revenu minimum garanti (ou dans le cas du RSA, conjoint d'un allocataire) au 31 décembre 2011, disposant de leur propre logement et résidant en France métropolitaine.

Sources : DREES, enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux (BMS) 2012.

## Principaux résultats à retenir

- 1) Un allocataire de minima sociaux sur quatre ne dispose pas d'un logement autonome en 2012.
- 2) Les conditions d'habitat sont difficiles mais extrêmement proches de celles des individus du premier quintile de niveau de vie.
  - Les logements sont mieux équipés en HLM et plus souvent surpeuplés dans le secteur locatif privé.
- 3) Parmi les bénéficiaires disposant d'un logement autonome, les difficultés financières de maintien dans le logement sont plus marquées pour:
  - les locataires du parc privé,
  - les bénéficiaires résidant dans l'agglomération parisienne.

#### 4) Les bénéficiaires du RSA socle connaissent les conditions de logement les plus dégradées.

Un bénéficiaire du RSA socle sur cinq juge ses conditions de logement insuffisantes ou très insuffisantes, contre un allocataire de l'ASS ou du minimum vieillesse sur dix.

Merci de votre attention!